

Communiqué - Pour diffusion immédiate

140 travailleurs non payés et des garanties environnementales incertaines Century Mining doit payer son dû

VAL D'OR, 21 octobre 2009 - La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* dénonce les pratiques éhontées de la compagnie Century Mining et de sa dirigeante Margaret Kent dans la gestion de la mine Sigma à Val d'Or. En effet 140 travailleurs n'y ont toujours pas reçu les 350 000 \$ qui leur sont dus en salaire depuis la fermeture prématurée de la mine en juillet 2008. La coalition craint également que les contribuables québécois aient à éponger la dette environnementale de la restauration du site minier si la compagnie fait faillite. Solidairement avec les travailleurs de la mine, la coalition exige que Century Mining paie son dû dans les plus brefs délais, et demande au gouvernement de s'impliquer pour corriger la situation. L'équipe d'Enquête (Radio-Canada) se penchera d'ailleurs sur le cas de la mine Sigma et de la compagnie Century Mining dans le cadre d'une émission qui sera diffusée plus tard en novembre.

Selon Donald Rheault, du Conseil central de la CSN en Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec, qui rencontrait hier les représentants du syndicat des travailleurs : « Ça fait plus de 15 mois que des dizaines de travailleurs n'ont toujours pas reçu la paye qui leur est due. Les pourparlers avec l'employeur n'avancent pas. Plusieurs travailleurs sont à bout de souffle, à bout de patience et au bout de leurs chèques de chômage! Ça n'a aucun bon sens de traiter ses employés de la sorte! »

Pour Christian Simard de Nature Québec : « Le cas de Century Mining nous rappelle que les québécois ne sont toujours pas à l'abri d'une éventuelle faillite des entreprises minières, ces dernières pouvant laisser derrière elles des employés sans paye et des sites miniers contaminés dont la restauration coûte bien souvent plusieurs millions de dollars. À ce sujet, le Vérificateur général du Québec révélait d'ailleurs, en avril dernier, qu'il en coûterait au moins 264 M\$ aux québécois pour restaurer les quelques 345 sites d'exploration et d'exploitation minières abandonnés un peu partout sur le territoire québécois. C'est une situation carrément inacceptable, que la nouvelle *Loi sur les mines* du Québec, dont le dépôt est prévu début novembre à l'Assemblée nationale, devra absolument corriger! »

De son côté, Henri Jacob, de l'Action Boréale de l'Abitibi-Témiscamingue (ABAT), déclare : « On craint que l'histoire de Sigma à Val d'Or ne se répète avec la méga mine à ciel ouvert d'Osisko à Malartic. À défaut d'interdire ce type d'exploitation minière très intense au plan environnemental, le gouvernement doit, au minimum, exiger des garanties financières solides, payables avant le début des opérations, pour assurer la restauration complète de la fosse et des centaines de millions de tonnes de résidus miniers qui seront laissés derrière ».

La Coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* fera savoir prochainement quelles sont ses principales revendications pour une réforme en profondeur de la *Loi sur les mines* du Québec, afin d'éviter la répétition de telles situations et d'assurer, à l'avenir, une véritable protection des citoyens et de l'environnement.

-30-

Pour information :

- Donald Rheault (Conseil central de la CSN en Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec), 819.444.7357, donaldrheault15@hotmail.com
- Christian Simard (Nature Québec), 418.933.2031, christian.simard@naturequebec.org
- Henri Jacob (ABAT), 819.738.5261, info@actionboreale.org
- Ugo Lapointe (FISE), 514.708.0134, ulapointe_quebecmeilleuremine@ymail.com

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* a vu le jour au printemps 2008 et est aujourd'hui constituée de plus d'une douzaine d'organismes représentant plusieurs milliers de membres au Québec. La coalition s'est donnée pour mission de revoir la façon dont on encadre et développe le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social et environnemental. La coalition juge essentiel d'engager et de maintenir un dialogue constructif avec les différents intervenants du secteur minier québécois, le gouvernement du Québec, de même qu'avec les communautés et les citoyens qui sont directement affectés.

Les membres actuels de la coalition : Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT) ▪ Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL) ▪ Coalition de l'ouest du Québec contre l'exploitation de l'uranium (COQEU) ▪ Comité vigilance Malartic (projet minier Osisko) ▪ Conseil central de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) en Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec ▪ Écojustice ▪ Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM ▪ MiningWatch Canada ▪ Mouvement Vert Mauricie ▪ Nature Québec ▪ Professionnels de la santé pour la survie mondiale ▪ Regroupement pour la surveillance du nucléaire ▪ Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) ▪ Sept-Îles sans Uranium ▪ Société pour la nature et les parcs du Canada - SNAP-Québec ▪ *Tous nouveaux membres sont les bienvenus.*